SAMEDI 4 OCTOBRE 1879. N° 256.

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

HERAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, Trois Mois.
TARN..... 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

INSERTIONS :

ANNONCES, 50 cent. la ligne. — RÉCLAMES, 1 fr
FAITS DIVERS : 2 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 5 fr. la lign

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.

Les lettres non affranchies seront refusées.

Cette, le 3 octobre.

Il est bruit que M. Gambetta serait venu avant-hier à Paris, incognito, ainsi que nous l'annoncions hier, pour avoir une conversation avec M. Waddington au sujet des entretiens que le prince de Bismarck a eus à Vienne avec M. Teisserenc de Bort, et des conférences qui ont eu lieu entre le marquis de Salisbury et le ministre des affaires étrangères durant le séjour de celui-ci à Dieppe.

Peut-être semblera-t-il étrange que le président de la Chambre s'occupe aussi activement d'une politique dont il n'est pas responsable. Mais, à tort ou à raison, le public est convaincu que l'ancien chef des gauches « gouverne sans régner » ; et comme, d'autre part, personne ne sait mieux que lui se soustraire aux regards des curieux, l'histoire du voyage est très-généralement admise.

Ce qui est plus intéressant, d'ailleurs, que le fait dont nous venons de parler, c'est de savoir qu'au ministère du quai d'Orsay on attache une extrême importance au langage tenu à notre ambassadeur par le chancelier de l'empire allemand. Nous ne jurerions pas que les protestations du prince de Bismarck ont été admises sans réserve ; mais elles exerceront certainement une influence réelle sur les tendances de notre politique étrangère. On prétend même que M. Waddington compte prendre cet incident pour thême d'une circulaire adressée aux représentants de la France dans les différentes cours d'Europe.

Les amnistiés arrivés ces temps-ci à Paris trouvent facilement du travail. Ils s'y prêtent avec un louable empressement, et chacun s'emploie à les y aider. Généralement, les ex-condamnés qui n'ont été que d'humbles soldats de la Commune se montrent très-satisfaits et très-reconnaissants des efforts de la députation républicaine en faveur de l'amnistie, et de l'accueil qu'ils reçoivent. Les anciens chefs, au contraire, c'est-à-dire ceux qui ont occupé des emplois plus ou moins élevés dans le gouvernement communaliste, témoignent d'une certaine froideur et semblent quasi-surpris qu'on ne leur accorde pas soit une place, soit un mandat quelconque, en même temps qu'on leur rend la liberté.

Cette disposition d'esprit provient sans doute de ce que, durant leur exil, beaucoup de ces anciens dignitaires de la Commune ont vécu de l'espoir d'être bientôt rappelés à jouer un rôle et qu'ils constatent aujourd'hui combien les idées se sont modifiées depuis qu'ils ont quitté la France. Ainsi, on raconte qu'en ce moment, à Londres, toute une bande de proscrits, comprenant trente-trois membres, s'était constituée en gouvernement, de façon à n'être pas prise à l'improviste si des évènements les rappelaient parmi nous On a nommé des ministres, un préfet de police, des généraux ; un exécuteur des hautes œuvres figure même parmi ces gouvernants *in partibus*. Quelle profonde ignorance de l'état des esprits en France indiquent des faits pareils ! Mais c'est le propre des proscrits de se repaître des chimères les plus extravagantes, et de se figurer qu'ils vivent dans des mémoires qui les ont complètement oubliés.

La situation électorale commence à se dessiner dans les arrondissements qui ont des conseillers municipaux à élire en remplacement de MM. Castagnary et Clamageran nommés conseillers d'Etat. Dans le 15e arrondissement, les réunions électorales ont adopté la candidature de M. Dupasse, rédacteur au *Siècle* ; dans le 16e arrondissement, les électeurs ont désigné, à une grande majorité M. de Bouteiller, ancien commandant d'un bataillon de volontaires de la garde nationale qui a joué un rôle distingué dans les combats livrés autour de Paris durant le siége. Les deux candidats ont promis de réclamer la laicité de l'enseignement, la réduction à trois ans du service service militaire et l'extension de la loi d'amnistie.

Le prince Gortschakoff aura-t-il une entrevue avec le prince de Bismarck ? Hippocrate dit oui et Gallien dit non. Sur ce débat contradictoire les éléments font défaut pour formuler une opinion et nous attendrons patiemment le moment du retour du chancelier russe à Saint-Pétersbourg, pour dire si les deux amis d'hier sont positivement et irrévocablement brouillés.

En attendant le prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, en ce moment en congé, a eu une entrevue avec le chancelier allemand, et s'il faut en croire le *Daily News*, journal sujet à caution, cette entrevue aurait causé une profonde émotion dans le monde diplomatique.

Les négociations commencent aujourd'hui à Constantinople pour le règlement de la question des frontières turco-grecques. Appuyée, cette fois, ouvertement par la France et l'Angleterre, la Grèce maintient plus énergiquement que jamais ses prétentions sur Janina et on espere que la Turquie consentira à la cession de cette ville. — On assure, au reste, que sur l'invitation de M. Waddington et du marquis de Salisbury, les grandes puissances ont envoyé à leurs représentants à Constantinople et à Athènes, des instructions leur prescrivant de faire des démarches collectives et identiques auprès des gouvernements Turc et Grec, dans le but d'amener une entente sur la base du protocole 13 du traité de Berlin.

Les élections pour le Landtag prussien ont eu lieu hier. Les résultats nous sont encore incomplètement connus, mais jusqu'ici les nationaux libéraux et les progressistes semblent avoir la majorité.

Le *Tageblatt* de Berlin, faisant allusion aux paroles prononcées à Belfort par M. Lepère et à Alger, par le général Saussier, s'exprime de la manière suivante :

« Ces toasts sont dus à la même inspiration. Le gouvernement français, qui a donné le mot d'ordre, a voulu faire entendre, il est vrai, à l'étranger un langage pacifique ; mais il a aussi voulu montrer que la France avait confiance en elle-même et ne redoutait plus une attaque venant du dehors. »

Chronique Commerciale

Narbonne, 2 octobre.

Le temps le plus propice aux vendanges règne et paraît devoir durer. C'est la règle dans notre climat, mais comme elle a des exceptions assez fâcheuses, on a pu croire que ce serait le cas cette année, et prendre peur, l'on peut le pardonner à ceux qui avaient tout à craindre, mais il est à regretter que leurs exemple ait été suivi par les communes qui n'avaient pas les mêmes raisons de se presser, elles y auront perdu en quantité et plus encore en qualité, or c'est un grand mal quand il y aura tant besoin cette année de vins généreux pour remonter les petits vins qui abondent et sont si faibles.

La pluie dont on s'est tant effrayé et qu'on croyait devoir tout gâter n'a eu au contraire que de bons résultats ; elle a fort profité au raisin mais en le grossissant, et augmentant beaucoup le rendement elle n'a pas amélioré la qualité du vin de plaine qui ne fait généralement que 6 degrès, quelquefois moins, toutefois ces vins là trouvent facilement preneurs à 18, 19 et 20 fr.; même ces jours derniers on en a acheté à Courcan de fortes parties à 20 et 21 fr.; on parle de 15,000 hectolitres.

Les autres communes riveraines de l'Aude dans le canton de Coursan ont également des excédants qui se prennent au moins à ces derniers prix quelquefois plus chers.

En somme, beaucoup d'affaires et à des prix avantageux pour les vendeurs, tel est le bilan de la huitaine.

On ne dit encore rien des vins noirs ; sans nul doute ils auront leur tour.

(*Républicain*)

On lit dans l'*Union de l'Aude* :

La vendange se poursuit avec un temps magnifique, la plaine donne de très-beaux produits, le coteau demi-récolte ; dans la plaine les vins donneront en moyenne 6 degrés, dans le côteau deux degrés de moins que l'année dernière ; les vins de la plaine seront du verjus, les vins de coteau n'auront pas de liqueur et ne manqueront pas de qualités.

Les pluies ont été très-modérées, mais suffisantes, la grappe du coteau prend sa maturité et sa plénitude sans la moindre moisissure, les vins qu'elle produira seront rouges et brillants, sains, fermes, très-francs de goût. Dans une année où la récolte ne mûrit pas, par suite de l'abaissement de température, ou, dans le midi, par suite d'une trop abondante récolte dans le bas fond, ces vins bien faits de coteaux seront aussi précieux que rares.

L'Espagne nous fera une rude concurrence, elle sera chargée de fournir le *bleu* et le vin artificiel, notre fonction consistera à remplacer les vins fins qui feront complètement défaut, tant dans la Bourgogne que dans le Bordelais.

Plusieurs affaires en vins nouveaux ont été traitées :

Thézan.—Cave de Ste-Marie-des-Olieux, 4,000 hect. à 33 fr.

Bizanet. — Vins du Château, 3,5000 hect, à 28 fr.

Fleury.— Marmorières, 3,000 hect. à 29 fr.

Rayssac.— St-Martin-entre-deux-Eaux, 4,000 hect. à 26 fr.

Fabrezan.- Cave de M. Hérault, 1,500 hect. à 30 fr.

Coursan.— 30 mille hectolitres, vins de 5 à 6 degrés, achetés presque en totalité par M. Bonaventure de Gray, caves de MM, F. Buscailhon, Louis Cazal, Daunis, Capdeville, J, Cazal, A. Martin, Pourcine, de 19 à 21 fr.

Les vins vieux se vendent à des prix très-élevés :

Roubia.— Cave de M. Arthur Nombel, 3,000 hect. à 40 fr.

Lézignan. Vin de M. Amiel, 300 hect. à 38 fr.

Boutenac.— Vin de M. Pech, 300 hect. à 40 fr.

Luc-sur-Orbieu. — Vins de M. Bertrand (Auguste), 600 hect. à 40 fr.

Les Contributions Indirectes

L'administration vient de publier le produit des impôts indirects pendant les huit premiers mois de 1879, comparé aux évaluations budgétaires et aux recettes analogues des mêmes mois de l'année 1878. Le rendement total de ces impôts a dépassé de 94,368,000 fr. les prévisions du budget et de 46,600,000 fr. les recettes de l'année dernière. C'est un résultat dont il faut se féliciter dans une année de récolte médiocre et de crise commerciale.

Cette plus-value tient principalement à quatre articles : 1. les droits d'enregistrement, qui ont excédé de 37,238,000 fr. les évaluations ; 2. les droits de douane sur les marchandises diverses, dont l'excédant s'élève à 25,331,000 fr. ; 3. les droits sur les boissons, dont le boni est de 18,210,000 fr.

L'augmentation persistante des revenus de l'enregistrement provient de la baisse du taux de l'intérêt. Par suite de cette baisse, les maisons, les terres, les valeurs mobilières, tout augmente de prix. Les droits perçus pour l'enregistrement, en cas de construction, de location, etc., se trouvent ainsi considérablement accrus.

La réforme postale a fait perdre à l'Etat 2,476,000 fr. pendant les huit premiers mois de 1879. La réforme télégraphique a donné par compensation, un excédant de recettes s'élevant à 3,637,000 fr. Nous assistons à ce spectacle assez rare d'un accroissement de recettes résultant d'une diminution de taxes.

La recette des télégraphes a été cependant, un peu moindre en août qu'en juillet ; il en a été de même des postes. Cela s'explique par la stagnation des affaires, qui se manifeste toujours au moment des vacances, et se trouve plus accentuée cette année à raison du malaise que subissent un certain nombre d'industries.

Les droits sur les boissons sont en augmentation constante : 32 millions en août, contre 30 millions en juillet. Malgré les souffrances dans l'ordre économique, la France maintient ses consommations au niveau des années précédentes, et donne ainsi une preuve de sa richesse et de ses épargnes.

NOUVELLES DU JOUR

Tous les renseignements envoyés au ministère de l'intérieur s'accordent à constater l'échec des légitimistes dans leur campagne des banquets. L'élément bonapartiste, convié à ces agapes, s'est montré partout très réservé.

—

Le nouveau nonce, Mgr Czaki, a été reçu officiellement hier, par le ministre des affaires étrangères.

—

M. Crémieux proteste, dans le *Temps*, contre la façon dont les israélites sont traités par le gouvernement roumain.

—

M. Victor Hugo vient d'accepter la présidence du Congrès libre et laïque de l'éducation qui s'ouvrira à Paris le 16 octobre.

—

L'entière liberté avec laquelle les manifestations légitimistes ont pu se produire est, pour le *Journal des Débats*, une preuve de la force du gouvernement.

—

Le Conseil municipal d'Autun a décidé, dans une de ses dernières séances, de faire un emprunt de 100,000 fr. à la caisse des écoles pour la construction d'écoles laïques des deux sexes.

—

Une dépêche du 30 septembre annonce que le navire le *Dacia*, porteur du câble télégraphique destiné à relier la France et l'Algérie, est arrivé en vue de Minorque. Les travaux se continuent dans les meilleures conditions.

—

On assure que le général Gresley, ministre de la guerre, doit visiter Toulon dans le courant de ce mois.

—

L'important mouvement dans les justices de paix, actuellement en préparation au ministère de la justice, sera terminé la semaine prochaine.

—

De nouveaux troubles ont éclaté, dit-on, en Algérie. Nos troupes auraient été attaquées sous Ouargla. Les révoltés ont eu 16 tués et ont été mis en fuite.

Cette nouvelle mérite, cependant, confirmation.

—

M. Usquin, directeur des postes et télégraphes du département de l'Hérault, est nommé au même titre, et sur sa demande, dans les Alpes-Maritimes.

On assure que le successeur de M. Usquin sera M. Salasc, actuellement directeur des postes et des télégraphes dans le département de Vaucluse.

—

M. Le Royer, ministre de la justice, vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire insistant sur l'intérêt qu'a la justice de recourir, pour l'instruction des enquêtes en matière d'accidents survenus aux enfants ou filles mineurs employés dans l'industrie, à l'expérience et aux connaissances spéciales des inspecteurs divisionnaires. Ces inspecteurs ne sont pas toujours consultés et c'est très-regrettable.

—

Le bruit a couru, à l'issue du Conseil des ministres tenu mardi matin, sous la présidence de M. Waddington, que des dissentiments étaient survenus entre les membres du cabinet à propos des déclarations si nettement catégoriques dont M. Jules Ferry a été prodigue dans ses discours relativement au maintien de l'art. 7 et à la ferme intention qu'a le gouvernement tout entier de défendre le projet sur l'enseignement supérieur tel qu'il est sorti des délibérations de la Chambre.

Ce bruit est sans aucun fondement. L'accord le plus parfait sur tous ces points règne dans les régions gouvernementales. On en aura bientôt la preuve.

—

Les *Tablettes des deux Charentes* annoncent que M. le vice-amiral baron Roussin va être appelé à la présidence du conseil des travaux de la marine, en remplacement de M. le vice-amiral Garnault, dont la nomination au cammandement en chef de l'escadre d'évolution est considéré aujourd'hui comme un fait accompli. — Ce serait décidément M. le vice-amiral Krantz qui serait envoyé à Toulon comme préfet maritime.

M. Allemand quitterait Toulon pour occuper un autre poste.

—

Des dépêches annoncent que les arrestations se multiplient à Madrid et dans les provinces. Voici, un télégramme que l'*Indépendance Belge* reçoit de son correspondant spécial de Madrid :

« Madrid, lundi 29 septembre.
(Par Hendaye.)

» Le gouvernement, en présence du travail révolutionnaire qui se fait sentir dans les principales villes des provinces et dans les rangs de l'armée, a fait arrêter des officiers et des émissaires impliqués dans la propagande.

» Par mesure de précaution, on a, en même temps mis aux arrêts des généraux connus pour leurs idées avancées, et on a accordé leurs passeports pour l'étranger à plusieurs d'entre eux, tels que Costa, Hidalgo, Merelo.

» On a saisi des documents, des proclamations et des listes qui prouvent que cette agitation est créée par les fédéralistes et cantonalistes unis à des républicains modérés. Les amis de M. Castelar, Serrano et Sardoal, y sont absolument étrangers ; pourtant des mesures militaires et de police ont été prises contre ces intrigues.

La presse ministérielle, à propos de l'accueil fait aux amnistiés en France donne à entendre que la rentrée de ces derniers cause un certain malaise. Les nouvelles relatives aux tentatives des séparatistes de Cuba et à l'agitation des noirs, ne sont pas rassurantes, puisque le général Blanco demande 20,000 hommes, qui ont été promis par la métropole à la Havane, selon la *Gazette Officielle*.

De son côté, le *Soleil* publie la dépêche suivante :

« Bayonne, 30 septembre.

» Des informations d'Espagne indiquent une situation de plus en plus tendue.

» Le télégraphe à Madrid ne laisse passer aucune nouvelle sur la situation intérieure de l'Espagne. Des arrestations ont eu lieu dans diverses villes, et notamment à Madrid, Saragosse, Barcelonne et Carthagène.

» Les papiers saisis ont révélé un redoublement de menées dans l'armée. Ce sont les fédéraux cantonalistes fusionnés avec les démocrates de la nuance Zorilla, Martos et Salmeron qui cherchent à préparer un mouvement. Les republicains modérés comme Castelar et Serrano sont étrangers à la conspiration.

» Le ministre de la guerre a envoyé des passeports aux généraux Hidalgo et Merelo pour qu'ils quittent le territoire espagnol. »

Chronique Cettoise

Comité du Sou des Ecoles laïques

Suivant le détail qui a été publié dans les journaux du 27 au 28 août dernier, nous avions en caisse 190 fr. 98 centimes à distribuer à nos écoles laïques.

Cette distribution vient d'être faite au prorata du nombre des élèves inscrits à chaque école et comme suit :

Ecole Saint-Louis,	360 élèves,	52 fr.	05
— Saint-Joseph,	231 —	33	40
— Saint Pierre,	278 —	40	20
— Protestante,	156 —	22	55
Ecoles de filles			
Rue Hôtel-de-Ville,	131 élèves,	18 fr.	95
Rue de l'Hospice,	116 —	16	75
Protestante,	48 —	6	95
		190 fr.	85

Cette, 2 octobre 1879.

Pour le Comité du Sou des Ecoles laïques :

Le secrétaire, J. BLANCHET fils. — *Le président,* ARNAUD-BLOEME.

Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault

COMITÉ LOCAL DE CETTE

La réunion mensuelle des membres du comité local de Cette, de la *Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault*, aura lieu le dimanche 5 octobre, à 2 heures du soir, dans la grande salle de la Mairie.

L'un des Secrétaires,
L. GAUTIER.

Une montre en argent a été volée à un douanier ; l'auteur du vol a été arrêté.

Une jeune fille de 16 ans, ayant l'air malade et qui se trouvait sans ressources, ni titres de voyage, a été arrêtée.

C'est dimanche prochain qu'est fixée, irrévocablement, la clôture de la foire.

Avis aux retardataires !

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE
du 2 au 3 octobre 1879

Naissances

1 Fille, 3 Garçons

DÉCÈS

NÉANT

PAPETERIE A. CROS
5, Quai de Bosc, 5

ATELIERS
DE RÉGLURE & DE RELIURE

FABRIQUE DE RÉGISTRES
Perfectionnés (reliure à l'anglaise garantie)

RELIURE ORDINAIRE ET DE LUXE

Un contre-maitre de premier mérite est attaché à la Maison.

CAFÉ GLACIER
Jardin et grande salle de spectacle

ENTRÉE LIBRE

SOIRÉES D'HIVER

DU NOUVEAU TOUS LES JOURS

Grand orchestre et Concert d'OCARINAS par la troupe des Montagnards des Apennins

ENTRÉE LIBRE

GRAND CHOIX DE GLACES
et
Glaces au four, Bombes et Parfaits

FROMAGES GLACÉS SUR COMMANDE

NOS TÉLÉGRAMMES

Madrid, 2 octobre.

Le duc de Bailen partira pour Vienne, le 21 octobre, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, chargé de demander, pour le roi Alphonse, la main de l'archiduchesse Christine.

Berlin, 2 octobre.

On dit, dans les cercles diplomatiques, qu'aucun projet hostile à la Russie n'a été discuté à Vienne.

— D'après la *Gazette de Francfort*, le prince Bismark a envoyé un rapport détaillé à l'empereur Guillaume sur ses entretiens de Vienne.

Paris, 3 octobre.

M. Jules Ferry vient de signer un arrêté instituant des conférences de géographie historique de la France. M. Longnon est chargé de ce cours.

— Les expériences télégraphiques faites hier avec le ballon l'*Européen* ont pleinement réussi.

— L'ex-impératrice Eugénie vient de partir pour Abergerldie.

— On persiste à annoncer un mouvement dans le corps diplomatique, mouvement d'après lequel M. Teisserenc de Bort abandonnerait l'ambassade de Vienne et serait remplacé par M. Duchatel, ambassadeur en Belgique.

Nous pouvons affirmer d'une façon positive que toutes ces nouvelles sont inexactes.

Paris, 3 octobre, soir.

Contrairement aux assertions des journaux, M. Freycinet n'ira pas à l'inauguration du canal de Bourne.

— Les insurgés de Caboul se préparent à la résistance, mais ils sont désorganisés par le choléra ; des désertions commencent à se produire.

BOURSE DE PARIS

Du 3 octobre 1879.

—%	83. 25	b.15
3 % amortissable.	85.10	b. 55
4 ex-coupon.....	112.50	b. 75
5%.....	118.20	b. 30

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 2 au 3 octobre

Venant de

Marseille, vap. fr. *Egyptien*, 401 tx; cap. Declery, div.

Cullera, bal. esp. V. *de la Angeles*, 16 tx, cap. Vicento, grenades.

Barcarès, bal. esp. *St François*, 51 tx, cap. Francès, vins.

Marseille, vap. fr. *Jean-Mathieu*, 251 tx, cap. Castelli, div.

SORTIES

Du 2 au 3 octobre

Malte, br.-goel. it. *Mariella*, cap. Teicome, lest.

Philippeville, vap. fr. *Mètidja*, cap. Gervais, div.

Barcarès, bal. fr. *Edouard et Maria*, cap. Canal, diverses.

Santus tr.-m. angl. *Fingel*, c. Berry, lest.

Barletta, vap. angl. *Fitr Géral*, c. Corrigal, lest.

Bône, br. it. *Les Torrelles*, c. Romed, lest.

Nouvelles de Mer

Parti de Rowling, le 26 septembre, *Sarah*, c. Roberts, pour Cette.

Parti de Cardiff, le 27 septembre, *Alfred Marie*, c. Leprête, pour Cette.

Parti de Monaco, le 27 septembre, *Belle-Brise*, c. Coras, pour Cette.

Arrivée à Porto-Ferrajo, le 23 septembre, *Nuovo-Cristoforo-Colombo*, cap. Arcucci, parti de Cette.

Arrivés à Rio-Marina, le 24 septembre, *Giovanni Padre*, c. Giannoni, parti de Cette, *Antonino*, c. Regini, *Salvatore*, c. Saldani, *Ctalaano*, tous de Cette.

Partis de Rio-Marina, le 22 septembre, *Giovanni*, c. Sardi, *Teresa Gemma*, c. Danesi, tous deux pour Cette.

AFFRETEMENTS

Salonique, 17 septembre.—On a affrêté les voiliers suivants: br. it. *Brenno*, avoine, pour Cette, à fr. 17; le br. it. *Buon-Padre*, à prix secret; le br. it. *Campidoglio*, avoine, pour Cette, à fr. 15; le br. aut. *Romana*, avoine, pour Cette, à fr. 17, le tout par 1,000 kil. chapeau et commission d'usage.

BULLETIN FINANCIER
de la
BANQUE NATIONALE
Capital 30,000,000

11, Rue Lepelletier, PARIS

BOURSE DU 2 OCTOBRE 1879

La Banque n'a rien changé aux conditions de son escompte ; ce qui se comprend facilement quand on examine son bilan. Sa liquidation des valeurs s'est faite en hausse et avec des reports modérés au début de la bourse ; l'argent ayant été en renchérissant et ayant atteint sur certaines valeurs ; il s'est produit de nombreuses réalisations et la clôture s'est faite aux plus bas cours de la journée. On a fini à 119 05 sur le 5 %, à 84 95 sur le 3 % et à 85.90 sur l'amortissable.

En banque, on demandait la Société Foncière Lyonnaise avec 180 fr. de prime ; la plus grande partie des actions est déjà placée à Lyon, le petit nombre de titres que le Marché de Paris pourra se procurer va être rapidement absorbé et la hausse des cours ira en se développant à mesure que les demandes deviendront plus difficiles à satisfaire.

Nous n'avons pas à revenir sur la sécurité de ce placement.

RENSEIGNEMENTS

Banque de france. Le bilan affiché en Bourse aujourd'hui constate une augmentation de 71.293.000 fr. dans le portefeuille, de 620.000 dans les avances, de 40,662,000 dans la circulation et de 1,212,000 fr. dans le compte du trésor ; une diminution de 19.857.000 dans l'encaisse, de 5,232,000 dans les comptes particuliers. Les bénéfices de la semaine se sont élevés à 435.000 fr. La proportion de l'encaisse à la circulation est de 98.46 %.

—

La Banque Nationale exécute les Ordres de Bourse, encaisse tous les coupons, répond par lettre à toute demande de renseignements.

L'HYPOTHÈQUE FONCIÈRE

Quel singulier titre !

A qui peut-il faire comprendre le programme si nouveau et si utile que se propose la Compagnie qui est ainsi dénommée ?

L'*Hypothèque Foncière* ! ! qui peut comprendre ce que cela veut dire : 1. *Assurance du remboursement des prêts hypothécaires et du* PAYEMENT RÉGULIER *de leurs intérêts*, — 2. *Assurance du payement des fermages et loyers* ; — 3. *Réalisation des prêts hypothécaires* ?

Et, chose étonnante, qui croirait qu'avec un titre aussi obscur, cette société obtient le plus grand succès ?

Ceux qui prêtent sur hypothèque ne veulent plus prêter s'ils ne sont par garantis par l'*Hypothèque Foncière* ; c'est le paiement des fermages et loyers.

Enfin, prêteurs et emprunteurs s'adressent à l'*Hypothèque Foncière* qui les satisfait tous dans *le plus bref délai*.

En résumé, c'est là un grand succès pour l'*Hypothèque Foncière* ; mais son titre est bien mauvais. Heureusement que cela n'empêche pas ses actions de monter et ses BONS HYPOTHÉCAIRES qui rapportent 5 % *bien garantis*, de se placer aussi facilement que la rente 5 % qui n'est pas mieux garantie et qui coûte beaucoup plus cher.

Il est aussi très regrettable que l'*Hypothèque Foncière* ait partagé son hôtel, rue Laffitte, 40 à Paris, avec le *Comptoir de la Bourse Parisienne*, car ces deux administrations ne tarderont pas à être trop à l'étroit dans cette vaste maison et les bons administrateurs doivent éviter les déménagements, puisque *deux déménagements valent un incendie*, sans droit à l'indemnité d'assurance.

Crédit Foncier de France

Le Mardi 7 Octobre 1879

Souscription à 1,800,000 Obligations

Foncières de 500 fr. 3 0/0

AVEC LOTS

REMBOURSABLES EN 60 ANS

PRIX D'ÉMISSION : 490 FRANCS

Payables :	**20** fr.	en souscr. le 7 octobre	1879
	30	à la délivrance des titres.	
	50	du 1er au 15 février	1880
	50	du 1er au I5 avril	1880
	50	du 1er au 15 octobre	1880
	50	du 1er au 15 avril	1881
	50	du 1er au 15 octobre	1881
	50	du 1er au 15 avril	1882
	50	du 1er au 15 octobre	1882
	90	du 1er au 15 avril	1883

Total : **490** fr. avec faculté d'anticipation totale, après la répartition.

LOTS :

2,168,000 fr. par an **6 tirages** les 5 janvier, 5 mars, 5 mai, 5 juillet, 5 septembre, 5 novembre. A chaque tirage :

1 obligation remboursée par	**100,000** fr.
1 autre obligation remb. par	**100,000** »
1 obligation remboursée par...	**25,000** »
2 obligations remboursées par 10,000 fr. soit.....	**20,000** »
5 obligations remboursées par 5,000 francs soit.....	**25,000** »
90 obligations remboursées par 1,000 francs, soit.....	**90,000** »
soit **100 lots** par tirage pour	**360.000**
et **600** lots par année, comprenant **12** lots de.....	**100,000**

Le premier tirage aura lieu le 5 janvier 1880

Les fonds provenant de l'Emprunt sont destinés à faire des prêts hypothécaires, soit à des emprunteurs nouveaux, soit aux emprunteurs actuels qui désireront rembourser leur dette par anticipation afin d'en contracter une nouvelle à des conditions plus avangeuses.

La conversion des emprunts anciens devant entrainer nécessairement dans un court délai le remboursement des Obligations foncières de 500 francs 5 % en ce moment en circulation, la Société désire, comme elle l'a fait dans l'emprunt communal, donner un témoignage de sa bienveillance aux porteurs de ces Obligations en leur facilitant l'échange de leurs titres contre ceux de l'emprunt nouveau.

Un droit de préférence leur est accordé dans la souscription, 1,100,000 *titres du présent emprunt leur sont réservés*.

Les porteurs et titulaires de ces Obligations qui prendront part à la souscription recevront, sans aucune réduction, pour chaque titre ancien, un nouveau entièrement libéré et portant jouissance du 1er novembre 1879, plus une soulte de 22 francs par Obligation si le coupon du 1er novembre prochain est joint au titre, ou de 10 francs si le coupon est détaché.

L'ensemble des Obligations foncières de 500 francs 3 % avec lots offert au public sera formé :

1° de 700,000 Obligations ;

2° du solde des 1,000,000 autres Obligations indiquées ci-dessus, pour lesquelles les porteurs et titulaires des Obligations foncières 500 francs 5 % n'auraient pas usé de leur droit de préférence.

Les obligations seront numérotées de 1 à 1,800,000 et formeront 180 séries de 10,000 titres. — Dans le cas où les remboursements anticipés des prêts hypothécaires, en représentation desquels l'Emprunt est émis, seraient supérieurs à l'amortissement normal de cet Emprunt, le Crédit Foncier rachètera au pair, à la suite d'un tirage spécial, une ou plusieurs séries du présent Emprunt, afin de maintenir, conformément à l'article 76 de ses Statuts, l'équilibre entre le montant des Obligations en circulation et le montant des créances hypothécaires. Les Obligations ainsi rachetées continueront à concourir aux tirages et pourront être émises de nouveau après réalisation d'autres prêts hypothécaires.

La répartition sera faite selon le système adopté pour l'Emprunt communal récemment émis et sera annoncée le 31 octobre au plus tard.

Les intérêts des obligations sont payables à Paris, au Crédit Foncier ; dans les départements, dans toutes les Recettes des finances, les 1er mai et 1er novembre.

La Souscription sera ouverte le mardi 7 octobre 1879

A PARIS : au Crédit Foncier de France, rue Neuve des Capucines, 19, de 8 heures du matin à 6 heures du soir ;

DANS LES DÉPARTEMENTS : chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux ;

Cehz MM. les Receveurs particuliers des Finances.

La Souscription sera close le même jour.

On peut souscrire dès à présent par correspondance en envoyant sous pli recommandé soit des Obligations foncières de 500 francs 5 %, soit 20 francs par obligation souscrite.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE CETTE

1, Grand'Rue

La **Société Générale** reçoit sans frais les souscriptions aux obligations du Crédit Foncier.

A REMETTRE

Pour cause de santé

Un magasin de faïence et d'épicerie

BONNE CLIENTÈLE

Quai supérieur de la place 7, à Cette

A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL

20 cheminées marbre de toutes dimensions ; dessus de commodes à 12 fr. 50, et table de nuit.

CHAUVET père

marbrier

rue des Casernes, 25, à Cette

LA

BANQUE DES FONDS PUBLICS

ET DES VALEURS INDUSTRIELLES

Société anonyme au capital de 1,500,000 fr.

Siége social, à Paris, 16, rue du 4 Septembre

Se charge spécialement des ordres de Bourse à terme.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

A CRÉER

Débit de Tabacs et Liqueurs

ROUTE NATIONALE

Bel emplacement avec Bail. — S'adresser au titulaire, rue du Pont-Neuf, n° 9, au 1er étage.

Le Gérant responsable P. BARBET.

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

NAVIRES EN CHARGE

Pour Saint-Malo, faisant livrer a Saint-Brieux, Dinan, Granville et aux Iles Anglaises

Navire français

PRUDENT

Capitaine BOURDONNAIS

Pour Rouen

Départ fixé au 25 septembre

Navire français

ANNA

Capitaine CARRÈRE

Saint-Valéry, Abbeville

Navire français

Louise-Henri

Capitaine ARTUR

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

Maladies de la Peau

Guérison assurée des

DARTRES — Démangeaisons
BOUTONS — PSORIASIS
ECZÉMAS — PYTIRIASIS

2, 50 le pot et **3** fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré**
à BERCRRAC ou à TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Attestations élogieuses de
MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison

ENGRAIS BITERROIS

Bon à toute culture

6 francs les 100 kil., en balles, pris en gare de Béziers.

S'adresser à **M. Azais Bernard**, entrepreneur général des vidanges, à Béziers (Hérault).

Le Globe

Capital social : **9 millions**
19, rue de Grammont, Paris

POUR 3 FR. PAR AN

La Compagnie assure contre
Tous les accidents de chemins de fer et de voitures

INDEMNITÉS :

En cas de mort, un capital de..... 15,000 fr.
En cas d'infirmités une rente annuelle de 1,500 fr.
En cas de simples blessures, une allocation quotidienne de 5 fr.

L'assurance est pour dix ans, avec faculté de cesser chaque année sans prévenir.

Pour s'assurer, il suffit d'envoyer en mandat ou timbres-poste la somme de trois francs, plus 1 fr. 50 pour coût du timbre et du contrat, en indiquant ses nom, prénoms et adresse. Par retour du courrier, il sera envoyé une police en règle.

On peut s'adresser à nos agents généraux.

On demande des intermédiaires

COPEAUX de GOUDRON

DU Doct^r **BRISSAUD** (Breveté s.g.d.g.)

La meilleure préparation de Goudron contre
RHUMES, BRONCHITES, GRAVELLE

Un copeau de goudron, mis dans une carafe, donne en quelques instants une Eau de Goudron délicieuse, salubre et rafraîchissante.

La boîte : 1 fr. 50

ENVOI PROSPECTUS SUR DEMANDE

LIEUTARD & Cie, 88, boul. Sébastopol, PARIS

Seul Dépôt à Cette, pharmacie BADOUIN, Grand-Rue.

A LA BOTTE MARSEILLAISE

CHAUSSURES sur *MESURE* — CONFECTIONS en *TOUS GENRES*

Prix très modérés.

CLARENQ

Rue des Casernes, 24, — CETTE.

Capsules Créosotées

A L'HUILE DE FAINE
OU DE FOIE DE MORUE
de

GUILLOT, de TOULON

Constituant le remède certain des
Maladies des Voies respiratoires
telles que : l'*Asthme*, les *Bronchites chroniques*, les *Crachements de sang*, les *Maladies du larynx* et la
PHTHISIE PULMONAIRE
Prix de la boîte : 4 fr.
GUILLOT, Pharmcien, à Toulon
ET TOUTES PHARMACIES

GROS : Hugot à Paris.
DEPOT : Pharmacie Pailhès, à Cette.

MACHINES A VAPEUR VERTICALES

Exposition universelle 1878
MÉDAILLE D'OR
4 DIPLOMES D'HONNEUR
MÉDAILLE D'OR ET GRANDE MÉDAILLE D'OR 1872
Médaille de Progrès à Vienne 1873. Membre du Jury Paris 1875

LES SEULES SUR SOCLE BATI ISOLATEUR

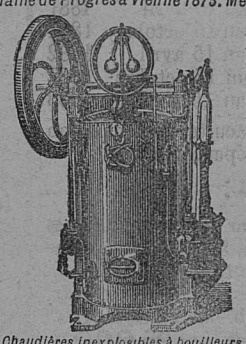

Chaudières inexplosibles à bouilleurs croisés. — Nettoyage facile.

Demi-fixes, fixes ou locomobiles de 1 à 20 chevaux. Toutes ces machines ont leur mécanisme en acier fondu forgé. Meilleur marché que tous les autres systèmes, prenant peu de place, pas d'installation, arrivant toutes montées prêtes à fonctionner, brûlant toute espèce de combustible, conduites et entretenues par le premier venu, et s'appliquant par la régularité de leur marche (assurée par le Régulateur ANDRADE) à toutes les industries, au commerce et à l'agriculture.

Toutes ces machines peuvent faire au frein presque le double de la force pour laquelle elles sont vendues.

Envoi franco des prospectus détaillés.

J. HERMANN-LACHAPELLE
144, Rue du Faubourg-Poissonnière, à PARIS

LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers
HUITIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches.

PAR AN 4 FRANCS

Semaine politique et financière—Études sur les questions du jour—Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Voitures, Salines, etc.—Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires—Arbitrages avantageux—Conseils particuliers par Correspondance—Echéance des Coupons et leur prix exact —Vérification des listes de tirages—Collection des anciens tirages—Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI

2 Fr. LA Première Année

Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots
PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
59, rue Taitbout — Paris.

LA GAZETTE DE PARIS *a réuni dans son hôtel de la rue Taitbout, n° 59, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.*

Médailles aux Expositions
GUÉRISON des MALADIES
DE L'ESTOMAC ET DU VENTRE

DYSPEPSIE — GASTRALGIE
CONSTIPATION — GASTRITE, ETC.

EXIGER — *LA SIGNATURE*

Guéries par la

MALTINE GERBAY

Dosée par le Dr **COUTARET**, Lauréat de l'Institut.
Approuvé par l'Académie de Médecine.
Exportation ***GERBAY, Roanne*** (Loire)
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VERMOUTH DE TURIN

AU QUINQUINA
D'ISNARDI Neveu et Cie
A ALGER
L.-V. BERNARD et Cie, successeur
Rue Charles-Quint, 5, à Alger.

Médaille d'argent à l'exposition internationale de Marseille (1874). — Médaille de bronze à l'exposition agricole d'Alger (1876).

SEULE RÉCOMPENSE

Cette liqueur, préparée par M. ISNARDI neveu, se recommande par ses propriétés *apéritives, toniques et fébrifuges*, elle peut remplacer avantageusement les vins de quinquina en général. On la trouve dans tous les cafés.

Sachant que plusieurs établissements se servent de notre éti-quette pour remplir nos bouteilles vides d'un vermouth au quinquina qui ne sort pas de notre fabrication. nous prions MM. les Cafetiers et consommateurs de refuser toutes les bouteilles qui ne porteraient pas le cachet de notre maison, L.-V. BERNARD, à Alger.

UN FRANC PAR AN

1 FRANC par AN — 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Lots

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ
IL DONNE une causerie financière, par le Baron LOUIS ; une Revue de toutes les Valeurs, les Arbitrages avantageux ; le Prix exact des Coupons ; tous les Tirages sans exception ; des documents inédits ; la cote officielle de la Banque et de la Bourse
On s'abonne à Paris : 17, rue de Londres.
Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

7, rue Paul-Lelong — **AFFICHAGE GÉNÉRAL** — 7, rue Paul-Lelong

L. AUDBOURG & Cie

Paris, toutes les Communes de France et de l'Algérie.

Affichage en pose simple, en conservation, sur toile, sur mur. Entretien garanti. Impression de tous prospectus et affiches ; impression spéciale des affiches sur papier-pâte ou couleurs fines, chromolithographie, etc. Distribution sur la voie publique ou à domicile sous bande ou sous enveloppes.

La Maison d'Affichage général L. AUDBOURG et Cie a des correspondants dans toutes les communes de France. Grâce à son Agence de Publicité dans les journaux de Paris et de province, elle a pu créer dans les grandes villes et les principales communes des inspecteurs chargés de s'assurer de la bonne exécution du travail. Le personnel expérimenté dont elle dispose donne à sa nombreuse clientèle toutes les garanties désirables.

Emplacements réservés pour l'Affichage en Conservation.

SERVICE RÉGULIER DE CETTE A NANTES

LE VAPEUR FRANÇAIS

JOHANNA

DE 470 TONNEAUX

Partira de Cette directement pour Nantes vers le 25 octobre

Pour frêt et renseignements, s'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime.

SERVICE DIRECT ENTRE CETTE ET ALGER

LE VAPEUR FRANÇAIS

GÉNÉRAL COURT

De 258 tonneaux, capitaine LE MANCHEC

Partira de Cette directement pour ALGER, du 14 au 16 septembre

Pour fret et renseignements, s'adresser à MM. COTTALORDA, quai de la République, 4, à Cette.

Compagnie HISPANO-FRANÇAISE

TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR
ENTRE
CETTE, BARCELONE, VALENCIA ET ALICANTE
Seule Compagnie Languedocienne, dont le siége est à CETTE
Quai de Bosc, 3
Directeur : M. Henry MARTIN.

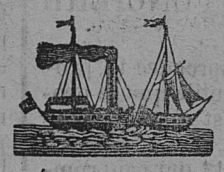

ADELA, NAVIDAD, SAN JOSE

DÉPARTS : **de Cette** pour Barcelone, Valencia et Alicante, tous les mercredis et samedis.
— **de Barcelone** pour Valencia et Alicante, tous les dimanches.
— **de Barcelone** pour San Felice de Guixols, Palamos et Cette, tous les mardis et vendredis.
— **de Valencia** pour Alicante, tous les lundis.
— **de Valencia** pour Barcelone et Cette, tous les jeudis.
— **d'Alicante** pour Valencia, Barcelone et Cette, tous les mercredis.

S'adresser, pour frêts et passages, aux Agents de la Compagnie :
A CETTE, **M. B. Rigaud**, transit, consignations, quai de la Darse, 1
A BARCELONE, **M. J. Roura y Presas**, consignataire.
A VALENCIA, **M. F. Sagrista y Coll**, banquier.
A ALICANTE, **G. Ravello Hijo**, banquier.

CETTE, Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.